

La stabilité, phare d'espérance

Margaret Patricia Brady, OSB
pcbrady@bethlehemcentre.com

Au chapitre 58 de sa Règle, qui remonte au 6^e siècle, saint Benoît écrit : « Lorsque quelqu'un se présente pour embrasser la vie religieuse, on ne doit pas facilement lui accorder l'entrée; mais on fera ce que dit l'Apôtre : « Éprouvez les esprits pour voir s'ils sont de Dieu » (1 Jn 4,1). Ce n'est qu'une fois qu'il aura été mis à l'épreuve et qu'on lui aura exposé les difficultés de la route qui conduit à Dieu, qu'un novice pourra s'engager à persévérer dans la stabilité, la conversion et l'obéissance.

La stabilité s'enracine dans la fidélité immuable de Dieu. C'est la foi en la fidélité constante du Seigneur qui permet aux Bénédictines d'affronter les difficultés qui pourront se présenter.

Le rite qui conclut la profession monastique l'exprime bien. La nouvelle professe chante trois fois le *Suscipe*, et la communauté qui l'entoure reprend chaque fois le même verset : « Que ta promesse me soutienne, et je vivrai; ne déçois pas mon espérance » (Ps 119,116). La jeune professe entre alors dans ce qui lui servira de demeure jusqu'à sa mort. C'est là qu'avec sa communauté elle cheminera vers le Seigneur sous le signe de l'espérance, dans la félicité comme dans l'adversité.

L'espérance aux heures difficiles

Vers 2009 ma communauté s'est mise à travailler avec une animatrice pendant plusieurs mois pour amorcer un premier effort de planification. Nous devons nous poser une question cruciale : Avions-nous un avenir ensemble? Allions-nous pouvoir demeurer une communauté bénédictine? Devrions-nous devenir une communauté non canonique? Fallait-il accepter un transfert vers d'autres monastères bénédictins?

Après avoir décidé de rester ensemble en tant que communauté bénédictine canonique, membre de la Fédération de Ste-Gertrude, et donc de vieillir sur place, il fallut envisager d'autres décisions à long terme. Ce fut une période difficile pour nous toutes, mais notre cœur plaçait son espérance dans le Seigneur, qui continue de nous guider.

La décision que nous avons prise ensuite a consisté à explorer le concept de résidence pour personnes âgées Abbeyfield (pour en savoir plus, voir www.abbeyfield.ca). Ce fut providentiel parce que les résidences Abbeyfield offrent chambre et pension à des personnes qui cherchent à avoir un certain niveau de vie communautaire tout en préservant leur indépendance.

Après bien des prières et du discernement, nous avons décidé de prendre contact avec Abbeyfield Canada pour voir si nous pouvions correspondre à leurs critères. Nous avons le terrain et l'édifice. Accepteraient-ils de nous admettre, d'abord à l'essai, et éventuellement comme résidence Abbeyfield de plein droit?

Entre-temps, nous avons travaillé avec Jack Anderson, notre architecte écologiste, afin de rénover le monastère pour l'éventualité où nous deviendrions une résidence Abbeyfield. Comme le monastère était formé de deux maisons séparées, nous les avons réunies. Cette jonction rendait les allées et venues d'un édifice à l'autre beaucoup plus

sécuritaires en hiver, avec la neige et la glace. Puis nous avons redessiné l'édifice de manière que chaque personne puisse disposer d'une suite comprenant une chambre à coucher, un petit salon, une salle de bain adaptée pour les personnes handicapées et une porte donnant sur l'extérieur.

Jack a organisé une tribune ouverte réunissant des oblates, des personnes associées et des amis de la communauté afin de recueillir des suggestions pour une cuisine, une salle à manger et une suite pour une gérante vivant sur place. Il a aussi suggéré un système de chauffage à l'eau chaude et un solarium permettant de cultiver des légumes à longueur d'année. Maintenant que les rénovations sont terminées, nous pouvons aller de l'avant.

L'essentiel reste à faire

Il nous faut d'abord remplir la documentation qui nous permettra de devenir une résidence Abbeyfield sur une base temporaire, avant d'être pleinement agréées au sein d'Abbeyfield Canada. Pourquoi Abbeyfield? Avant tout, parce que cet organisme incarne des valeurs importantes pour les Bénédictines, comme la vie communautaire et le soin des membres âgés. Nous espérons que ces valeurs se perpétueront à la maison Abbeyfield St. Benedict de Nanaimo (C.-B.), où nous avons toutes emménagé.

Ensuite, il nous faudra nous doter de statuts et règlements pour constituer une « société Abbeyfield » et demander le statut d'organisme de bienfaisance. Afin de protéger les intérêts de la communauté bénédictine, il faudra rédiger des documents juridiques. Du coup, les constitutions et règles des Sœurs Bénédictines de Nanaimo devront aussi être mises à jour.

Pour tout cela, nous recevons l'appui et les encouragements de notre Fédération bénédictine et du groupe Abbeyfield Canada. La tâche semble interminable, mais nous sommes soutenues par l'espérance que Dieu est avec nous et que ce que nous faisons est bien l'œuvre de Dieu. « Que ce lieu est redoutable, dit-il. C'est vraiment la maison de Dieu, la porte du ciel! » (Gn 28,17).

Questions pour l'échange :

Quelles difficultés avez-vous rencontrées récemment? Votre communauté a-t-elle été confrontée, elle aussi, à des défis de ce genre?

Est-il arrivé à votre communauté de vivre l'espérance après avoir traversé une période d'adversité? À quel moment et de quelle façon l'espérance s'est-elle manifestée?

Le lieu que vous habitez avec votre communauté est-il vraiment une maison de Dieu, la porte du ciel? Expliquez pourquoi.